« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

LE PETIT HEMI-LIEN 2025 « 29ème année »

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

N°05/2025 (mai) **Clap 281ème** Agréation postale **P 401132** Bureau de dépôt : **1390 Grez-Doiceau**

SIEGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦B. 1390 **GREZ-DOICEAU** **E-Mail : g.e.h@scarlet.be – https://www.geh-asbl.be**

☎**: 010 /81.68.46** (Mer. & Ven. Après-midi de préfér.) ♦Banque : compte **IBAN : BE48 1149 0592 1427**

Antennes :

1- **CHARLEROI ET REGION** : Rue de la Dîme, 26 - 6120 **NALINNES** ☎ 071/21.68.28
2- **LIEGE ET REGION** : Bd des Combattants, 30/1 4470 **Saint-Georges**☎ 0477/133.064
3- **MONS ET REGION** : Rue A. Charrettes, les72 - 7390 **QUAREGNON** ☎ 065/88.51.24
4- **OTTIGNIES** : Clos A. Sax, 3, - 1342 LIMELETTE ☎ 10/40.24.42
5- **WAVRE ET REGION** : Av. Félix Lacourt, 130 – 1390 **Grez-Doiceau** ☎ 0475/395.396
6. **NAMUR ET REGION** : Ch. de Dinant, 343/6 - 5000 **NAMUR** ☎ **0478/701.874**
7-- **ARLON ET REGION :** Chaussée de Florenville,46 6840☎M**ONTPLAINCHAMPS** 0497/504.679
8 **BRUXELLES :** Av de la Basilique, 1/9 1082 BERCHEM-St-AGATHE ☎ 02/465.66.

Chers amis et amies,

- **S**uite à notre annonce parue dans le Petit Hémi-Lien du mois précédent, nous avons le regret de vous annoncer que l'éventuelle excursion du mois de septembre n'aura pas lieu, faute d'un nombre suffisant de participants.

Ce qui ne nous empêchera pas de nous retrouver d'abord pour la « **fête de la Musique »** en juin et ensuite pour le barbecue annuel au mois de juillet.
La Fête de la Musique **du 12 juin** avec la chorale gospel **« Chœur à Cœur** » qui nous enchantera avec ses musiques et ses chants.

Infos GEH

- **L**a Fête de la Musique » animée par la chorale gospel chœur à cœur, aura lieu le **jeudi 12 juin à 14 heures,** au Monastère de Clerlande, où nous avons l'habitude de nous rencontrer. Nous vous y attendons nombreux !

- **P**our le barbecue de juillet, **le dimanche 6 juillet**, un coupon réponse sera joint avec votre Petit Hémi-Lien du mois prochain. Il se fera au restaurant : Les 3 clés » comme notre repas de fin d'année.

Infos générales

- **Q**uelle est la différence entre un kiné et un ostéo ?
La kinésithérapie se concentre sur la zone traumatisée en posant une action spécifique. Elle est prescrite par un médecin et se déroule à espaces réguliers en incluant des exercices physiques. Elle utilise des techniques manuelles et de rééducation avec ou sans appareillage.
L'ostéopathie va traiter le corps dans son ensemble pour rétablir un équilibre. Elle est souvent conseillée en complément d'autres soins. Elle peut être ponctuelle et se faire de façon isolée dans le temps et elle utilise des manipulations douces.
Consultez votre médecin en cas de doute pour mieux orienter votre choix. (Magazine Partenamut).

- **V**entes à distance : Sont considérées comme des ventes à distance : les ventes sur catalogue ou par correspondance, le télé-achat, les ventes par téléphone et la vente sur internet.
L'entreprise qui vend à distance est tenue de vous informer, de manière claire et compréhensible. Elle doit notamment vous communiquer différentes informations, comme son identité et ses coordonnées. Par exemple, au début de toute conversation téléphonique, le dé- marcheur/vendeur est tenu d'indiquer explicitement son identité ainsi que le but professionnel de son appel. Il doit également vous indiquer les principales caractéristiques des biens ou des services et leur prix total ou (lorsqu'ils ne peuvent raisonnablement être calculés à l'avance) le mode de calcul du prix et les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement ou les autres frais éventuels.
Si le vendeur ne respecte pas ses obligations d'information ou les frais de renvoi du bien et autres frais inclus dans le prix total, vous ne devrez pas les payer. (Test-achats : vos droits au quotidien)

- **A**VC : un tiers des survivants souffre de dépression
Les personnes ayant été victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) auraient plus de risques de souffrir de dépression et de syndrome de stress post-traumatique (SSPT)

- **AccessAll** est une initiative dédiée à promouvoir l'inclusion et améliorer la mobilité des personnes à mobilité réduite. Grâce à une cartographie, le projet recense des bâtiments accessibles et fournit des informations détaillées sur leurs caractéristiques.

AccessAll.be permet à ses utilisateurs de planifier leurs sorties sociales, culturelles ou récréatives en toute confiance. L'approche se concentre sur : identifier les lieux, cartographier l'accessibilité, adapter les espaces, informer le public, proposer des itinéraires adaptés, partager des expériences et collaborer avec l'aide d'ambassadeurs pour une société plus inclusive (asbl Autonomia) www.autonomia.org

-**T**rop dormir après un AVC : Après un AVC, le cerveau est en train de se soigner, ce qui va prendre beaucoup d'énergie. Du coup, la fatigue est très courante après un AVC et les survivants ont aussi tendance à trop dormir. Et tandis que le sommeil est très bon au début de la récupération (en effet, on l'encourage pendant cette période), continuer à trop dormir peut signaler d'autres problèmes sérieux : du coup, il faut toujours parler à son médecin quand on se trouve très fatigué après un AVC. (www.flintrehab.com)

Humour :

- **L**e Coran, vu par une femme corse …

Après avoir passé leur voyage de noces au bled, Mohamed et sa femme Pauline, une jeune Corse sont de retour à Calvi.

Mohamed arrive en toute hâte dans la cuisine, marche vers sa femme et, tout en lui pointant le doigt à la figure, lui dit :« À partir de maintenant, je veux que tu saches que "JE" suis le maître de la maison et ma parole sera la loi !

"JE" veux que tu me prépares un repas spécial et quand "J 'aurai terminé de manger mon repas, "JE" m'attends à un somptueux dessert.

Ensuite, après le souper, "TU" vas me faire couler un bon bain afin que je puisse me relaxer, et quand j'en aurai terminé avec mon bain, devine un peu qui va me laver, me peigner et m'habiller ? »

Et sa femme corse de répondre : **« Les pompes funèbres ! »**

- **L**es Anglo-saxons ont créé un suffixe pour désigner divers composants de l'informatique. Il s'agit de "**ware**". On a ainsi :

- le hardware : le matériel informatique
- le software : tout logiciel
-le shareware : un logiciel requérant une participation financière
- le freeware : un logiciel entièrement gratuit

En Wallonie, on a jugé utile de compléter ce vocabulaire informatique :

- un ensemble d'écran de veille : un dortware
- un logiciel antivirus : un mouchware
- un logiciel de classement : un tirware
- un logiciel de copie : un mirware
- un logiciel de merde : un suppositware
- un logiciel de nettoyage du disque dur : une baignware
- un logiciel de préparation de discours : un oratware
- un logiciel de vote électronique : un isolware
- un logiciel de compression de données : un entonware
- un logiciel pour documents en attente : un purgatware
- un logiciel très compliqué : un assomware
- un réseau local d'une entreprise : un coulware
- un serveur de réseau : un abreuware
- une poubelle Windows : un dépotware
- une réunion des responsables informatiques : un tupperware
- une salle informatique non climatisée : une rotissware

Et enfin, le plus important dans la conjoncture actuelle : un logiciel d'aide à la demande d'augmentation de salaire : un vatfaireware

Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois **de mai 2025 nous penserons :** Le **2** en mémoire de **FRANCOIS-JAMIN** Jacques, le **5** à Daniel **ALLAIGRE**, le **13** en mémoire de Christian **PATTE,** le **15** à Carmine **MINUCCI**, le **18** à Isabelle **SCHURMANS,** le **19** à Monique **CARIERE**, et le **30** à Éric **DIPENDA**

Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Vous aurez à présent une « carte virtuelle e-carte » ou un mail de souhaits envoyé par Mireille CROES. Nous savons que vous appréciez chaque fois cette petite attention même si une réaction de remerciement n'est pas toujours reçue par Mireille.

Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE41149059214- 27 Exonération de 45% pour tout don de 40.00 €

Mot du président. *En ce Clap* *281*

- **Comme sœur Anne, nous n'avons rien vu venir (ou pas grand-chose)**.
  En effet, trop peu d'intentions de présence nous étant arrivées (seulement 10) dans les délais impartis, nous nous voyons contraints d'en rester là en ce qui concerne notre annonce d'une éventuelle **excursion à Liège le 19 septembre** prochain.
  Démarches non entamées donc, ce qui nous économisera d'emblée > de **1.000€** rien que pour la location de l'autocar adapté, ajouté **aux > 65%** habituellement pris en charge dans le prix du resto et de l'entrée à l'excursion**. Tant pis** donc pour nos efforts à tenter de prévoir des idées de sorties **et tant mieux**

  pour nos finances.

- **A** présent que le 1er trimestre s'est achevé, nous relançons avec insistance appel à **verser votre cotisation**, pour que nous puissions continuer à vous envoyer fidèlement nos infos (**Petit Hémi-Lien** et autres) tant par courrier postal que par courriel. C'est en effet **avec grand regret** que nous serions amené à devoir supprimer certains de notre liste d'envoi.

- **Pour notre fête de la Musique du jeudi 12 juin à** Clerlande**,** une nouvelle demande de réponse **INDISPENSABLE** est attendue de votre part cette fois pour laquelle est déjà assurée et réservée la présence de la chorale congolaise **Gospel**. « **Chœur à Cœur » qui nous avait beaucoup plu précédemment.**

- **Lien :**
  https://www.youtube.com/watch?v=WxaKKB1uNTc&ntb=1&msockid=0342e3d229bf11f0af7604b236963e66

  Les tartes étant à commander pour cette occasion, nous espérons avoir cette fois assez de réponses pour ne pas être contraints d'y renoncer une fois de plus.

  Pour rappel **Gratuité assurée** comme de coutume. Modalité rapide : Appeler Thierry au **0478/618.643** ou par SMS.

Thierry